

SURVEILLANT SAUVETAGE AQUATIQUE - BNSSA

ANTENNE DE MULHOUSE

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'unité d'enseignement « surveillance sauvetage aquatique » a pour objectif essentiel de faire acquérir les compétences nécessaires pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage dans le contexte des établissements de baignade d'accès payant définis à articles D322-12 du code du sport. Elle a également pour objectif supplémentaire de faire acquérir les compétences nécessaires pour assurer ces mêmes missions dans le contexte des baignades ouvertes gratuitement au public, conformément à l'article D322-13 du code du sport.

Des formations complémentaires dédiées à la surveillance et au sauvetage en milieu naturel, telles que définies dans les textes en vigueur, permettent de garantir l'acquisition de compétences complémentaires spécifiques pour exercer en Eaux intérieures ou au Littoral.

COMPETENCES ATTENDUES

Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment ;

Effectuer une analyse des risques particuliers présents sur sa zone de baignade ;

Développer des actions de prévention adaptées

Participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées et en mettant en œuvre des matériels spécifiques le cas échéant

Participer à une action coordonnée de sauvetage, dans sa zone, ou à proximité immédiate de celle-ci, à l'aide de techniques opérationnelles adaptées ou mettant en œuvre du matériel spécifique

FORMATION ET EVALUATION

Lors d'apports de connaissance théoriques et surtout lors de mises en situation pratique.
Evaluation formative et certificative.

FORMATIONS AUXQUELLES NOUS POUVONS VOUS PREPARER

Premiers Secours en Equipe de niveau 1

Premiers Secours en Equipe de niveau 2

Formation continue en secourisme PSE1 et 2

Formation au Surveillant Sauveteur Aquatique en Eaux Intérieures et Littoral

Formation à la mention "Pilotage Embarcation de Sauvetage"

CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

ATTENTION : Recrutement pour le dispositif M2A, renseignez vous, avant de vous inscrire.

Réaliser un test de natation validé par un maître nageur titulaire de sa carte professionnelle

*Ce test doit obligatoire être validé avant l'entrée officielle en formation. Vous pouvez vous y préparer avec les conseils d'un Maître Nageur Sauveteur. **Le centre de formation organisera ce test lors des premières séances d'entraînement, mais nous vous conseillons de vous y vous préparer en vous adressant à un Maître Nageur Sauveteur, document joint ci- dessous.***

Avoir 17 ans

Présenter un certificat médical en cours de validité

Il est ci-joint, il faut utiliser celui-ci et pas un autre.

Etre titulaire du PSE1 et du PSE2 ou inscrit à une formation permettant leur délivrance

Lors de votre inscription, prenez immédiatement option pour ces formations, si vous en êtes pas titulaires. Ces prérequis sont obligatoires pour se voir délivrer le SSA.

EQUIVALENCES :

"Prompt secours" délivré par les SDIS donne l'équivalence du PSE1

"SUAP" délivré par le SDIS donne l'équivalence du PSE2

ATTENTION :

il faut absolument que le SDIS vous fournisse le certificat de compétence officiel.

Toute autre forme d'attestation n'est pas conforme.

PANACHAGE DE FORMATION : *Si vous disposez du "Prompt Secours", vous pouvez vous inscrire au PSE2, si vous n'avez pas la possibilité de suivre un stage SUAP dans les délais nécessaires à la*

DUREE DE LA FORMATION

Durée : 5 mois en discontinue (voir le calendrier)

Formule : lors des congés scolaires d'automne et d'hiver (alternance théorie et pratique)

Lieux de formation : Piscine Illberg / Centre Sportif Régional Alsace

Contacts : Denis FOEHRLE Tél : 06 19 71 87 67

Responsable pédagogique : Jean Luc APPE Tél : 06 88 77 24 90

LE COUT DE VOTRE FORMATION

Vous trouverez dans le module d'inscription, différentes solutions financières pouvant se présenter en fonction de votre situation.

LES ATTENDUES DE LA FORMATION

Les attendues de la formation cherchent à faire un professionnel capable d'intervenir efficacement en situation de stress, avec :

- Une aisance aquatique totale,
- Une endurance suffisante,
- Une technique adaptée au sauvetage,
- Une capacité à enchaîner des efforts.



Test d'entrée en formation pour les candidats à l'unité d'enseignement de sécurité civile de « surveillance et sauvetage aquatique »

Vous pouvez d'ors et déjà vous entraîner à ce test, et le faire vérifier par un Maître Nageur Sauveteur.

La réussite à ce test constitue un prérequis obligatoire à l'entrée en formation pour devenir SSA, et doit être obtenu par le candidat avant le 1^{er} jour du stage de formation initiale. Il est validé par un maître-nageur sauveteur titulaire de sa carte professionnelle.

Pourquoi ce test : réalisé en amont de l'entrée en formation au SSA, il permet de s'assurer que le candidat à la formation dispose d'un niveau d'aisance aquatique et de compétences natatoires suffisant.

Cette étape préalable constitue un levier d'efficacité pédagogique : elle garantit l'homogénéité du groupe dès le début de la formation et évite de mobiliser du temps sur l'acquisition de bases natatoires qui ne relèvent pas des objectifs de l'unité d'enseignement.

En validant ces prérequis avant l'entrée en formation, il devient possible de gagner un temps précieux et de se consacrer pleinement à l'essentiel de la formation de surveillant sauveteur aquatique et maîtriser les compétences natatoires exigées lors des tests certificatifs.

DELIVRE à, Nom :

Prénom :

Née le :

à :

Pour la réalisation d'un parcours en continu et chronométré qui c'est déroulé dans un bassin de 25 ou 50 mètres et qui comprend l'enchaînement suivant dans l'ordre sans et interruption :

1. Un plongeon du bord du bassin suivi de 15m d'apnée en immersion complète (distance du plongeon incluse dans les 15m) suivi de 10 mètres de nage libre ;
2. Enchaîné avec un 50 mètres de nage crawl en surface ;
3. Suivi de 25 mètres en nage dorsale, les deux mains strictement hors de l'eau (poignet au-dessus de la surface de l'eau).

JE SOUSSIGNE, Nom :

Prénom :

Titulaire du titre de Maître Nageur Sauveteur

Numéro de ma carte professionnelle (à jour) :

Mes coordonnées téléphoniques :

Atteste par la présente que le candidat à la formation SSA a satisfait aux prérequis en natation, en réalisant le parcours ci-dessus en continu et en moins de deux minutes.

Observation libre:

Fait à :

Date :

Signature :



CERTIFICAT MEDICAL EXIGE POUR TOUT CANDIDAT AU SSA

Ce certificat médical devra dater de moins de trois mois avant l'entrée en formation .

Article A. 322-10 du code du sport.

**Je soussigné,
avoir examiné ce jour,**

Docteur en médecine certifié;

et avoir constaté que cette personne ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade.

J'atteste en particulier que cette personne présente une faculté d'élocution et une acuité

SANS CORRECTION :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque oeil mesuré séparément : soit au moins 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

Cas particulier : Dans le cas d'un oeil amblyope, le critère exigé est 4/10 + inférieur à 1/10.

AVEC CORRECTION :

* soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un oeil quelle que soit la valeur de l'autre oeil corrigé (supérieure à 1/10)

* soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles

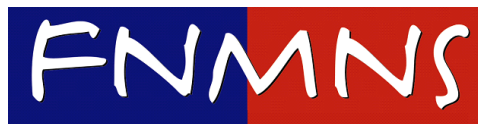
Fait à,

le

Signature et cachet du médecin obligatoire

NOTE AU MEDECIN.

Le Surveillant Sauveteur Aquatique peut assurer des missions de prévention, de surveillance et de sauvetage au sein des établissements de baignade d'accès payant, et des baignades ouvertes gratuitement au public. En fonction des besoins liés au milieu, des formations complémentaires dédiées à la surveillance et au sauvetage en milieu naturel, permettent de garantir l'acquisition de compétences complémentaires spécifiques au milieu naturel.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Antenne de Mulhouse

Remplir lisiblement.

Nom :	Prénom :
Né (e) le :	A :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Mail :	Tél :

Je soussigné, ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance mon inscription à la formation au certificat de compétences de **Surveillant Sauveteur Aquatique**. Et je m'engage à vous garantir l'exactitude des informations communiquées, et je vous confirme entre autre que : **COCHEZ**

*J'ai pu prendre connaissance des conditions d'assurance durant le stage et de la souscription
J'ai pu prendre connaissance du règlement intérieur et des conditions générales de ventes.
J'ai pu prendre connaissance des conditions d'organisation de la formation et du
Je m'engage à ne rien dissimuler sur mon état de santé qui est compatible avec la formation.
Je ne m'oppose pas au droit à l'image.
Je suis informé du traitement et archivage informatique de mes données personnelles.
J'ai pris connaissance que ma présentation ne sera retenue qu'après le règlement
des frais de formation au Centre de Formation.*

Fait à, Le

Signature du candidat

(si mineur)

Signature du tuteur légal

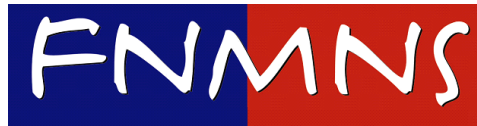
*Seul un dossier complet avec le paiement sera admis pour l'inscription.
Les pièces complémentaires comme le PSE1 ou PSE2 peuvent être transmises lors de la formation.*

CONTRÔLE DU DOSSIER PAR LE CENTRE DE FORMATION

Certificat médical conforme au modèle joint
Copie carte nationale d'identité / recto verso
Photo d'identité récente
Paiement de la formation

Peut être joint en cours de formation

Copie du certificat de compétences PSE1 - PSE2 ou équivalent
Attestation de formation continue PSE1 -PSE2 en cours de validité



MIEUX VOUS CONNAITRE

Cette fiche nous permet de vous connaître davantage, de mieux cerner vos capacités

1° Quelles sont vos motivations pour suivre cette formation ?

2° Pratiquez vous régulièrement la natation ?

3° Si besoin avez-vous les moyens de vous entrainer seul ?

4° Avez-vous des compétences ou diplômes en lien avec la formation ou le sport ?

5° Que connaissez vous des prérogatives du SSA ?

6° Qu'attendez vous de ce stage ?



CALENDRIER DE FORMATION BNSSA 2026 - 2027 / m2A

SELECTION

Samedi	3-oct.	Illberg	09h-12h
--------	--------	---------	---------

PISCINE

Samedi	24-oct	Illberg	10h-12h
Dimanche	25-oct	Illberg	10h-12h
lundi	26-oct	Illberg	10h-12h
Mardi	27-oct	Illberg	10h-12h
Mercredi	28-oct	Illberg	10h-12h
Jeudi	29-oct	Illberg	10h-12h
Vendredi	30-oct	Illberg	10h-12h
Samedi	31-oct	Illberg	10h-12h
Dimanche	22-nov.	Risques aquatiques - Noyades	

Formation PSE2

Samedi	28-nov	CSRA	09h-12h	13h-17h
Dimanche	29-nov	CSRA	09h-12h	13h-17h
Samedi	05-déc	Fessenheim	09h-12h	13h-16h30
Dimanche	06-déc	Fessenheim	09h-12h	13h-16h30

PISCINE

Lundi	22-févr	Illberg	10h-12h	
Mardi	23 fev	Illberg	10h-12h	
Mercredi	24-févr	Illberg	10h-12h	
Jeudi	25 fev	CSRA	9h30-12h	Incivilités

Formation PSE1

13h-18h	CSRA
13h-18h	CSRA
13h-18h	CSRA
13h-18h	CSRA
13h-18h	CSRA
13h-18h	CSRA
13h-18h	CSRA
13h-17h	CSRA
9h - 12h30	VISIO

PISCINE

17h - 19h	Ensisheim
17h - 19h	Ensisheim

REGLEMENTATION

13h - 17h30	CSRA
13h - 17h	CSRA
13h - 17h	CSRA
13h - 17h	CSRA

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Formation Surveillant Sauveteur Aquatique "Eaux intérieures" à Reiningue 68

<http://cfmns68.fr>

Indispensable pour exercer en milieu naturel
Télécharger le dossier d'inscription spécifique
pour vous inscrire.

Formation Surveillant Sauveteur Aquatique " Littoral " à La Tranche sur Mer 85

<http://fnmns.org/news>

Indispensable pour exercer en milieu naturel
Télécharger le dossier d'inscription spécifique
pour vous inscrire sur le site de la FNMNS.